VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR KERNAGHAN & CORDILL,— W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 7 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 30 septembre 1912 de l'Hon. George H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E dans la Succession de Mme Marie Winnefred Carroll, épouse décédée de James A. Brennan No 101 654, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1.—Un certain terrain avec toutes les propriétés ci-dessus, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Colisée, Sixième, Chestnut et Washington avenue, mesurant vingt-cinq pieds de face rue Colisée sur une profondeur de cent vingt-huit pieds et trois pouces entre lignes parallèles, formant partie du terrain No Six de l'Ilet 485 sur le plan original du Faubourg Lavaudais, déposé dans le bureau de G. E. Stringer, notaire et adjoignant un côté du terrain No Cinq et dans la partie intérieur du terrain No Quinze. Les améliorations portent le No municipal 2834 rue Colisée consiste d'une maison simple, cinq chambres, moitié ardoises, moitié bardeaux avec allée sur le côté pour passage de voiture.

2.—Un certain terrain avec toutes les propriétés et améliorations ci-dessus, droits, voies privilèges, etc., ci-dessus appartenant et situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet No 359, borné par les rues Toulouse, St-Pierre, Nord Broad et Nord White, désigné comme terrain No. Trente-sept mesurant trente pieds de face rue Toulouse, par une profondeur de cent pieds, formant le coin des rues Toulouse et Nord White. Les améliorations constituent la maison double 27-29-61 rue Toulouse et la maison simple à l'arrière No — rue White.

3.—Deux terrains, avec toutes les propriétés et améliorations ci-dessus et tous les droits voies et privilèges etc., ci-dessus appartenant, ou de quelque façon y appartenant, situés dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, sur l'Ilet No 174, borné par les rues Felicité, Camp, Ste Marie et Chestnut, désignés comme terrains Nos seize et dix-sept. Terrain No 16 mesurant vingt-sept pieds deux pouces et une ligne de face rue Felicité, cent trente deux pieds un pouce et deux lignes sur la ligne le divisant du terrain quinze, cent trente-trois pieds et trois pouces et trois lignes sur la ligne du terrain No dix-sept et vingt deux pieds et deux pouces et une ligne sur l'arrière ligne faisant face à un corridor de dix pieds de largeur, pour l'usage commun des deux terrains, faisant face à la rue Felicité. Terrain No. Dix-sept mesure vingt-sept pieds, deux pouces et cinq lignes de face rue Felicité cent trente cinq pieds, deux pouces et une ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Camp, cent trente-trois pieds trois pouces et trois lignes de profondeur sur le côté opposé de la ligne le divisant du terrain No seize et quarante-trois pieds, onze pouces et six lignes de largeur dans l'arrière et faisant face à l'allée mentionnée plus haut.

Les améliorations comprennent la maison simple, élevée de terre, 1302 rue Felicité, coin Camp, contenant dix chambres, chambre à bain, écurie, fleurs, arbrisseaux et arbres.

4.—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré désigné par le No 132, borné par les rues Deuxième, Magnain, Première et Constance. Ledit terrain est désigné par la lettre A sur un croquis dessiné par L. H. Pillié, voyer daté du 14 mars 1870 et déposé en l'étude de A. J. Lewis notaire, ledit terrain est composé de lot entier No 10 et d'une partie des lots No No 11, 12 et 13. Et ledit morceau ou parcelle du terrain A mesure, d'après ledit croquis, trente-cinq pieds de face rue Deuxième sur la ligne de côté le plus près de la rue Magnain quatre-vingt-quatorze pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur de la s'étendant trois pieds aux angles droits une autre profondeur de trente-et-un pieds sept pouces et sept lignes à l'arrière de la ligne qui est trente deux pieds de largeur et ont vingt six pieds sept pouces et cinq lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Constance. Les améliorations consistent en une maison simple No 1023 rue Deuxième contenant six chambres chambre à bain, avec toutes les connexions sanitaires, écuries, grand chemin pour voitures.

5.—Deux certains terrains vacants avec toutes les améliorations ci-dessus etc., situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 660 borné par les rues Milan Willow, Général Taylor et Clara, désignés comme terrains Nos neuf et dix, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Milan sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds, terrain No dix formant le coin des rues Milan et Clara. L'acquéreur assume le prix du pavage et des courbes avec les intérêts à cinq pour cent à partir de septembre 1911.

6.—Une certaine parcelle de terrain avec toutes les améliorations ci-dessus situé dans le Premier District de cette ville sur l'Ilet borné par les rues St-Charles, Lafayette (auparavant Hevia), Carondelet et Gravier, mesurant seize pieds sept pouces et un cinquième de ligne de face sur une allée de quatorze pieds de largeur ouvrant sur la rue Lafayette par une profondeur de trente pieds six pouces du côté de la rue Carondelet sur une autre allée de vingt pieds de largeur ouvrant sur la rue Lafayette. Les améliorations sont une maison simple à deux étages trois chambres en haut et une grande chambre en bas.

7.—Un certain terrain situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 207, borné par les rues Amsterdam, Magnaine, Constance et Constantinople, désigné par la lettre E, sur un plan de Williams, voyer, mesurant trente pieds de face rue Amsterdam, par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

8.—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, dans le carré No 70—A, maintenant carré No 175, borné par les rues Poplar (autrefois Cinquième), Eagle (autrefois Marie) Jeannette et Mearns. Ladite parcelle ou morceau de terrain est composé de l'entier terrain No 7 et la moitié du terrain No 8 adjoignant et mesurant ensemble quarante cinq pieds de face rue Poplar par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, une maison double contenant trois chambres de chaque coté, grand hangar traversant passage pour voitures et grande cour.

9.—Un 1/2 titre indivis avec intérêt dans un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville carré borné par les rues Peyfarre, Constance, Magnain et Delord, en avenue Howard, mesurant vingt huit pieds trois pouces et quatre lignes de face rue Peyfarre sur une profondeur et face sur la rue Constance de quatre-vingt pieds, formant le coin des rues Peyfarre et Constance.

Conditions—Un tiers en plus au comptant à l'option des acquéreurs, le solde en un an, ou un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs avec billet ou billets portant huit pour cent par an d'intérêt à partir de la date, jusqu'au paiement final garantis par hypothèque liens du vendeur, cinq pour cent, honoraires d'avocats en cas de procès.

L'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Les loyers appartenant aux acquéreurs à partir du jour que l'acte de la vente sera signé. Les améliorations devant être assurées et la police transférée au porteur du ou des billets. Dix pour cent, comptant sera réclamé des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente seront passés devant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

6 oct—6 13 20 27—nov 3 7.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple en Bois.

No 3425 Rue Calhoun.

SUCCESSION DE LEWIS McGINTY.

No 101,427—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN ET CORDILL — W. A. Kernaghan Encanteur. Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI le 31 octobre 1912, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 23 septembre 1912 de l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante décrite à savoir—

Le cottage simple en bois à un étage, retiré du trottoir, contenant quatre chambres, citerne, etc., No 3425 rue Calhoun, sur un certain lot de terrain situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré borné par les rues Calhoun, McKenna, Hewes et la ligne de Bloomingdale; ledit lot est désigné par le No 7 sur un plan par B. M. Droesner, voyer, daté du 31 mars 1899, enregistré en acte devant N. E. Truet, ancien notaire, en date du 9 avril 1906, et suivant ledit plan ledit lot mesure vingt-six pieds trois pouces trois lignes de face à la rue Calhoun, la même largeur en arrière sur quatre-vingt-dix-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Dans un voisinage qui s'améliore.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1912 en plus et en sus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant seront requis au moment de la vente. Acte de vente devant A. Brian, notaire, aux frais de l'acquéreur.

29 sept—29—oct 6 13 20 27 31

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bons Terrains pour Bâtir

Dans une Section Améliorée,

Près d'une ligne de Cars.

Succession d'Antoine Anciles.

No 100,562—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan encanteur.— Bureau 339 rue Carondelet— JEUDI, le 14 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon Fred D. King juge de la susdite Cour Division B, agissant pour l'Hon. Porter Parker juge de la Division D, absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans le carré anciennement No 91 maintenant No 203 borné par les rues Vertues (maintenant Roche blave), Nlle Orléans, Tonti et St Bernard (maintenant Allen). Lesdits lots sont désignés par les Nos 16 et 17 et mesurent chacun soixante pieds de face à la rue Vertue par une profondeur de cent cinquante pieds en mesure française, désignés sur un plan de Joseph Pilié, annexé à un acte de vente devant Octave De Armas, ancien notaire, daté le 10 juillet 1830. Les lots de terre ci-dessus mentionnés seront vendus comme quatre lots, mesurant chacun trente pieds de face sur une profondeur de cinquante pieds en mesure française.

Conditions—Comptant sur les lieux. L'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent comptant sera réclamé de l'acquéreur au moment de la vente. L'acte de vente sera passé devant Geo Montgomery notaire aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs avocat.

13 oct—13 20 27—nov 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

No 8723 RUE POPLAR,

DANS UN JOLI VOISINAGE.

SUCCESSION DE MME TERESA DONNELLY.

No 101,424—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 24 octobre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 19 septembre 1912, par l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour, Division D, agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, actuellement en congé, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le joli cottage simple No 8723 rue Poplar, retirée de la rue, contenant six chambres, bains et eaux de la ville, hangar, entrée de côté et etc., sur un certain lot de terrain, situé dans le Septième District de cette ville dans le carré désigné par le No 70 A., vieux plan de Carrollton, actuellement No 175, actuellement plan de ville, borné par les rues Aigle (autrefois Mary), Poplar (autrefois Cinquième), Monroe et Jeannette désigné par le numéro 6, et mesurant trente pieds de face à la rue Poplar (autrefois Cinquième), sur cent vingt pieds de profondeur suivant un plan annexé à un acte de vente fait par John Hoey à Arthur Wire passé devant L. Herman, ancien notaire, acquis par Mme James Donnelly de Mlle Anna E. Davis, suivant acte de vente passé devant Jefferson C. Wenck, notaire, le 22 octobre 1906, enregistré dans le livre des Transferts No 213 folio 259.

Le voisinage est très bien amélioré et bien desservi par les cars électriques.

Conditions comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1912.

En sus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent au comptant requis au moment de la vente. Acte de vente devant Fred Deibel, notaire aux frais de l'acquéreur.

C. C. Friedrichs, Harold A. Moises, avocats.

22 sept—22 29—oct 6 13 20 24

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE

MAISON SIMPLE

Dans le Quatrième District

No. 2826 rue Saratoga

Succession de William H. Krone

No. 412 de la Vingt-sixième Cour Judiciaire de District de la Louisiane de la Paroisse de St. Tammany

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur. Bureau No. 904 rue Gravier.—JEUDI, 7 novembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. M. Burns, juge de la Vingt-sixième Cour Judiciaire de la Louisiane, pour la paroisse de St. Tammany, rendu, signé et enregistré dans cet office, le 10 novembre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue à la folle enchère

Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, [Nouvelle-Orléans], dans le carré borné par les rues Saratoga [autrefois St Patrick] Sud Rempart (autrefois St Denis), Sixième et Washington désigné comme No 15 sur un certain plan dessiné par H. Moe hansen architecte et voyer daté du 2 juillet 1846 et déposé dans le bureau de W. J. Castel, ancien notaire de cette ville, pour référence dans son livre de plan No 1, ledit lot de terrain mesure trente pieds de face rue Saratoga sur cent cinquante cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui avait été acquise par ledit William H. Krone par un acte de vente du (Commercial Homestead Association) devant Fred Zengel, notaire le 21 mars 1895, enregistré livre de transferts folio 257.

Les améliorations comprennent une maison simple contenant à peu près trois chambres et une cuisine, hangar avec écurie, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat à l'encanteur au moment de l'adjudication, et doit payer en surplus toutes les taxes exigibles pour l'année 1912. Les loyers devront être collectés et retenus par le vendeur jusqu'au moment de l'acte de la vente. L'acte de la vente sera aux dépens de l'acquéreur devant Jos F. Walton, notaire.

J. F. Pierson avocat.

6 oct—6 13 20 27—nov 3 7

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

Au plus haut enchérisseur

UN SIMPLE COTTAGE, 3130 AVENUE Washington sur deux grands lots. Succession de Jacob Sil. No. 101 063 Cour Civile de District, Division E. Par Ramsey et Danziger bureau 941 rue Carondelet C. A. Ramsey, encanteur, le jeudi 31 octobre 1912 à la bourse des propriétés Foncières, 311 rue Baronne sera vendu aux enchères publiques en vertu et conformément à un ordre daté et signé le 25 septembre 1912 par l'Honorable Porter Parker juge de la Division D agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis juge de la dite cour Division A, maintenant absent en congé, dans le cas ci-dessus intitulé et numéroté et à moi adressé, la propriété décrite ci-dessous, à savoir.

Deux certains lots de terrain avec les bâtisses et les améliorations situés dans le 4me dist. carré 422 bornés par les avenues Washington et Upperline et les rues Roman et Derbigny désignés par les Nos 7 et 8, plan par Edgar Pillé voyer, du 8 juillet 1901, mesurant chacun 30 pieds de face sur l'avenue Washington par 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 8 commence 32 pieds 3 pouces et 7 lignes du côté de Roman et Avenue Washington.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra payer les taxes de 1912 et l'acte de vente devant Joseph Lautenschlaeger, notaire, 10 0/0 devra être déposé au moment de l'adjudication.

29 sept—29—oct 6 13 20 27 31

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 536 avenue Howard, entre les rues Camp et Magazin.

Manasses Leopold vs Mme Mary Emma Simpson, épouse divorcée de Louis Sincer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101 533—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 octobre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent et s'y rattachent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par l'avenue Howard, les rues Magazine, Poeyfarre et Camp, désigné par la lettre B, selon le plan de voirie dressé par A. de Armas, voyer, le 6 mai 1851, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à l'avenue Howard sur une profondeur de 105 pieds sur le côté le plus près de la rue Magazine, puis 59 pieds 9 pouces sur une ligne parallèle à l'avenue Howard et se dirigeant vers la rue Magazine, puis 6 pieds 5 pouces 2 lignes sur une ligne parallèle à la rue Magazine et se dirigeant vers la rue Poeyfarre, puis 91 pieds 11 pouces sur une ligne parallèle à l'avenue Howard et se dirigeant vers la rue Camp puis 111 pieds 5 pouces et 2 lignes sur la ligne de profondeur le séparant du lot A. Le dit lot est composé de tout le lot original No 2, et d'une partie (5 pieds par 32 pieds 3 pouces, de l'allée commune, et d'une partie (6 pieds 5 pouces 2 lignes par 91 pieds 11 pouces) du lot original No 4 et portant le No municipal 538 Ave Howard (autrefois rue Delord).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

Arthur B. Leopold avocat du demandeur.

13 sept—13 20 27—oct 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Premier District.

Portant les Nos municipaux 353 et 357 rue Nord Diamond.

(Dans l'Ilet rues Tchoupitoulas, Sud Peters et St Joseph.)

Crescent City Building and Homestead Association vs Costanza Antonino.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 101,618 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 novembre 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situés dans le Premier District de cette ville dans le carré No 59, borné par les rues Tchoupitoulas, Nouvelle Levée (maintenant Sud Peters), Nord Diamond et St-Joseph, le premier des dits terrains ayant vingt et un pieds de face rue Nord Diamond sur cinquante-huit pieds un pouce de profondeur, et le second mesurant dix sept pieds dix pouces et trois lignes de face rue Nord Diamond sur cinquante cinq pieds plus ou moins de profondeur et adjoignant le premier terrain.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

C. C. Friedrichs avocat pour la demanderesse.

4 oct—4 11 18 25 31—nov 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant le No municipal 2801 Avenue London, coin de la rue Duels (Ilet rues Havana et Industrie.)

Emanuel L. Weil vs Hirsch-Levy Realty Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 101,717—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 novembre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré No 1580, borné par l'avenue London, les rues Duels, Havana et Industry, désigné par la lettre A, sur un croquis de voyer, fait par H. C. Brown, D. C. S., le 9 Mai 1910 et annexé à un acte passé devant Emanuel Leopold Weil, notaire, le 9 Mai 1910, formant le coin de l'avenue London et de la rue Duels et mesurant d'après ledit croquis vingt-sept pieds, trois pouces et une ligne de face sur l'avenue London par une profondeur et façade rue Duels de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication, fera un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Joseph Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur.

4 oct—4 5 11 18 25 31—nov 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant le No municipal 1217 rue Roman.

City Building and Homestead Association vs Albert J. Meyers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 101 824 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville JEUDI, le 14 novembre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances de quelque façon en dépendant, situé dans le Second District de cette ville, dans le carré borné par les rues Bayou Road St-Jean, Hôpital, Prieur et Roman. Le dit lot est désigné par le No. 7 sur un plan dressé par Isadore et Frémaux, en date du 3 décembre 1866. Le dit lot mesure vingt-neuf pieds un pouce et quatre lignes de face rue Roman sur une profondeur de cent dix-sept pieds, sept lignes à droite de la ligne approchant le plus près de la rue Hôpital et cent six pieds huit pouces et deux lignes à gauche de la ligne qui sépare le lot de terrain No. 8, et trente-et-un pieds, un pouce et sept lignes à l'arrière.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

C. C. Friedrichs, avocat pour la demanderesse

12 oct—12 13 18 25 31—nov 8 13 14

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mary Jackson, veuve de Frank Tates.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 80 622—Division E—Attendu que James F. Cordill, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'héréditeur testamentaire datif dans la succession de feu Mary Jackson veuve de Frank Tates décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles la ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat.

9 oct—9 13 18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Allopathic State Board of Medical Examiners vs Leon Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 80 095 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 octobre 1912, à midi la propriété ci-après décrite à savoir—

Tous les droits, titres et intérêts de Leon Williams défendeur dans le procès ci-dessus et dans et en un certain procès non pendant dans la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans No. 100 968 du dossier de ladite Cour, intitulé Léon Williams vs Jean T. Walker et F. Rivers Richardson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Ernest T. Florance, avocat pour les demandeurs

4 oct—4 9 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant le No municipal 1400 rue Clouet, coin Nord Villeré.

George J. Veith vs Héritiers de R. E. Haley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.— No 101 724 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 31 octobre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terrain dans le carré 605 borné par les rues Clouet, Girod (actuellement Villeré), Feliciana et St Jean Baptiste (actuellement rue Robertson), ledit lot est désigné par la lettre A sur un croquis annexé à un acte passé pardevant A. Dunate, le 23 août 1881, et forme le coin des rues Clouet et Nord Villeré et mesure trente et un pieds de face à la rue Clouet sur cinquante deux pieds en profondeur et face à la rue Villeré, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Charles Louque, avocat pour le demandeur.

27 sept—27—oct 4 11 18 25 30 31

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un terrain de valeur du Cinquième District, rue Elmire

(Dans l'Ilet rues Bellville, Evelina et Eliza)

Mme Agnes Viola Byrne, veuve de Thomas E. Lynch vs Mme M. Fricolin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 101,782 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 novembre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, désigné comme terrain No 20 dans le carré 96, borné par les rues Elmire, Bellville (autrefois Chestnut), Evelina et Eliza ledit terrain mesure trente-deux pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de cent cinquante pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

John P. Sullivan, A. Landry et E. M. Heath, avocats pour la demanderesse.

4 oct—4 11 18 25 31—nov 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Consistant en un cottage double portant les Nos municipaux 1117 et 1119 rue Marengo et d'un cottage simple

Portant le No Municipal 1123 rue Marengo,

Entre les rues Coliseé et Chestnut.

The Realty and Investment Company Limited Vs.

Mme Anastasia Purcell, veuve par premier mariage de R. James Dunsay et épouse par second mariage de Woodson S. Wren.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 101 660— En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 octobre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot et une parcelle de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le carré borné par les rues Marengo Coliseé, Chestnut et Constantinople. Ledit lot est désigné par le numéro cinq et mesure trente-et-un pieds dix pouces de face à la rue Marengo sur une profondeur uniforme de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, suivant un croquis de plan de C. G. De l'Isle, voyer, daté d'avril 1869, annexé à un acte de dépôt passé devant J. D. Augustin notaire en cette ville, le 22 mars 1869, et ladite parcelle de terrain s'étend à une distance de soixante deux pieds du coin des rues Marengo et Coliseé et mesure trente-trois pieds huit pouces de face à la rue Marengo sur cent vingt pieds en profondeur et est composé en entier de tout le lot No six et une partie du lot No sept dans ledit carré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Foster, Milling, Brian & Saal, avocats pour la demandresse

27 sept—27 28—oct 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos municipaux 2828 et 2830 rue Général Taylor, entre les rues Clara et Willow.

Frank B. Twomey vs Richland Realty Company et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 101 746—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 7 novembre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances ci-dessus appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le n° 23 sur le carré No 660 borné par les rues Milan Willow, Général Taylor et Clara sur un croquis de voyer fait par D. M. Brosnan, député-voyer de ville, d'après lequel le dit croquis du dit terrain mesure trente pieds trois pouces et une ligne de face rue General Taylor sur une profondeur de cent six pieds, dix pouces et six lignes sur la ligne de côté du terrain No 22, et cent deux pieds dix pouces et sept lignes sur la ligne de côté du terrain No 24, et de trente pieds de largeur à l'arrière

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Alfred D. Danziger, avocat pour le demandeur.

4 oct—4 11 18 25 31—nov 7

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$9.00-Un An | $4.50-6 Mois | $2.25-3 Mois | $0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$12.15-Un An | $6.10-6 Mois | $3.05-3 Mois | $1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.35 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express